



→ En tant qu'un des membres fondateurs des Nations Unies, la Turquie lutte pour défendre les idéaux et pour faire progresser les objectifs et les principes établis dans la charte de l'ONU.

→ La Turquie est membre d'un large éventail d'organismes de l'ONU et d'institutions spécialisées, de comités et de commissions affiliés, dont :

- **Le Conseil Économique et Social**
- **La Commission de la Condition de la Femme**
- **La Commission du Développement Social**
- **La Commission des Stupéfiants**
- **La Commission pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale**
- **La Commission de la Population et du Développement**
- **La Commission du Développement Durable**
- **Le Comité chargé des Organisations non-gouvernementales**
- **Le Programme des Nations Unies pour le Développement**
- **Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement**
- **Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance**
- **L'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture**
- **La Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International**
- **Le Comité des Nations Unies sur les Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra - Atmosphérique**

→ En raison de sa position géostratégique spéciale, au sein du système des Nations Unies, la Turquie est membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (GEOA) et du Groupe des États asiatiques.

→ Convaincue que le développement durable est la condition sine qua non d'une stabilité à long terme, la Turquie apporte à une échelle globale une aide humanitaire et une assistance technique significatives.

→ Etant un pôle de stabilité dans sa région, la Turquie contribue activement à la résolution pacifique des conflits existants et coopère avec la communauté internationale pour prévenir l'émergence de nouveaux conflits. Elle veille à la paix et la stabilité dans une région s'étendant des Balkans jusqu'en Afghanistan.

→ La Turquie encourage l'avènement d'une culture de réconciliation dans sa région à travers des initiatives visant à réduire les différences et promouvoir des relations bilatérales et multilatérales et une coopération mutuellement avantageuse entre pays voisins.

→ Cette approche se traduit par diverses initiatives diplomatiques. Celles-ci comprennent les efforts engagés pour trouver une solution équitable et durable à la question chypriote, la contribution en tant que membre du groupe de Minsk de l'OSCE pour résoudre les conflits gelés dans le Caucase du Sud, y compris la création d'une voie trilatérale pour le dialogue, la création d'un cadre de consultations avec les voisins de l'Irak sur les développements dans ce pays, l'offre de contribuer, étant donnée la nature de ses relations avec les parties concernées, aux efforts de médiation visant à aboutir à une résolution négociée au Moyen Orient.

→ Dans le but de créer un climat favorisant la coopération internationale, la Turquie a été un pionnier dans la création de forums régionaux tels que la Coopération Economique de la Mer Noire (CEMN), le Groupement de Coopération Navale sur la Mer Noire (BLACKSEAFOR) et l'Organisation de Coopération Economique (OCE).

→ En dépit de son expérience et de son expertise dans le domaine de la recherche de la paix et de la stabilité dans sa région et au delà, la Turquie n'a pas siégé au Conseil de Sécurité depuis près d'un demi-siècle. Elle souhaite désormais mettre ses compétences à la disposition du Conseil de Sécurité et contribuer de façon active au maintien de la paix et de la sécurité internationales.